

Politique d'annulation

Il peut arriver que vous deviez annuler votre inscription à une activité de formation. Le cas échéant, il vous est possible, jusqu'à 10 jours ouvrables avant la tenue de l'activité, d'annuler votre inscription à l'activité et demander le remboursement des frais d'inscription, déduction faite des frais administratifs de quarante dollars (40 \$) taxes en sus.

Notez qu'aucun remboursement ne sera effectué si la demande d'annulation de votre inscription est transmise moins de 10 jours ouvrables avant la tenue de l'activité ou si vous ne vous présentez pas à l'activité le jour de la formation.

Pour toute demande d'annulation de votre inscription à une activité de formation, veuillez transmettre votre demande par courriel à l'adresse formation@combeq.qc.ca et fournir les renseignements suivants :

- L'endroit, le titre et la (les) date(s) de l'activité de formation;
- Votre nom complet ainsi que le nom de l'organisation pour laquelle vous œuvrez, le cas échéant.

La COMBEQ se réserve le droit d'annuler l'activité de formation ou de la reporter à une date ultérieure. Le cas échéant, les participants seront avisés au moins 7 jours calendaires avant la date de la tenue de l'activité (ou en tout temps en cas de situation particulière). Dans l'éventualité où l'activité de formation devait être annulée par la COMBEQ, le paiement déjà effectué sera remboursé dans son intégralité.

Une invitation mentionnant le lieu exact et rappelant l'horaire de la formation vous sera adressée dans un délai de 7 jours calendaires avant la date de la formation.

Votre attention est appelée sur l'utilisation du code de réduction sur les coûts d'inscription destiné aux membres de la COMBEQ. Vous devez impérativement l'appliquer sur votre inscription au moment de compléter et de confirmer votre panier d'achat. Une fois l'inscription confirmée par le catalogue en ligne, aucune application ultérieure de code de réduction ne sera possible sur cette même inscription.

